Numéros utiles

Accueil Mairie

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00

et de 14h00 à 18h00 le vendredi

de 8h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

———

TEL : 04 66 32 82 10

FAX : 04 66 32 89 99

———

Mail :

mairie.banassac-canilhac@orange.fr

Site internet :

www. Banassac-canilhac.fr

Déchèteries

Baraque de Trémolet:

Du lundi au Samedi De 10h00 à 12h00 De 13h30 à 17h30
Tel : 04 68 48 14 06

St Germain du Teil :

Le mercredi De 14h00 à 16h00Le samedi De 10h00 à 12h00 De 14h à 16h00

Tel : 04 66 31 41 23

Gendarmerie : 04 66 32 80 04

Samu : 15

Pompier : 18

N° urgences Européen : 112

AGENDA

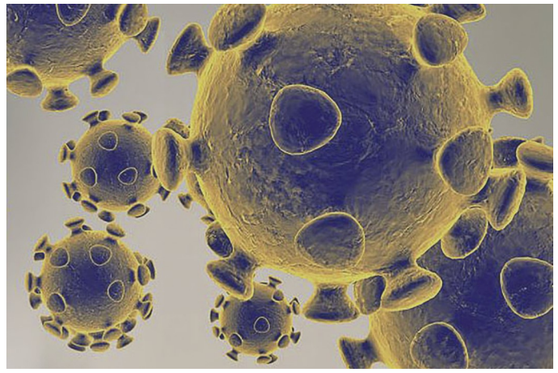

En raison de la crise sanitaire lié à la COVID 19 ainsi que l'évolution épidémiologique actuelle, nous ne pouvons pas à l'heure où paraît notre édition, garantir de futures manifestions festives, sportives ou culturelles

Notre page Facebook a changé. Elle s'appelle désormais :

« Mairie de Banassac-Canilhac, Lozère »

En vous y abonnant vous trouverez des informations utiles, des reportages, des photos

DIFFUSION DU JOURNAL

Dans un souci économique et écologique nous vous proposons de recevoir notre journal par mail. Dans ce cas veuillez nous adresser votre demande par mail à l'adresse suivante :

mairiebc.communication@gmail.com

Ce Bulletin Municipal a été préparé et mis en page par la Commission Communication-Tourisme.

Directeur de publication : **David RODRIGUES**

Impression : Mairie de Banassac-Canilhac - Photos : Fonds Mairie

Bulletin Municipal n°16

Commune de Banassac-Canilhac

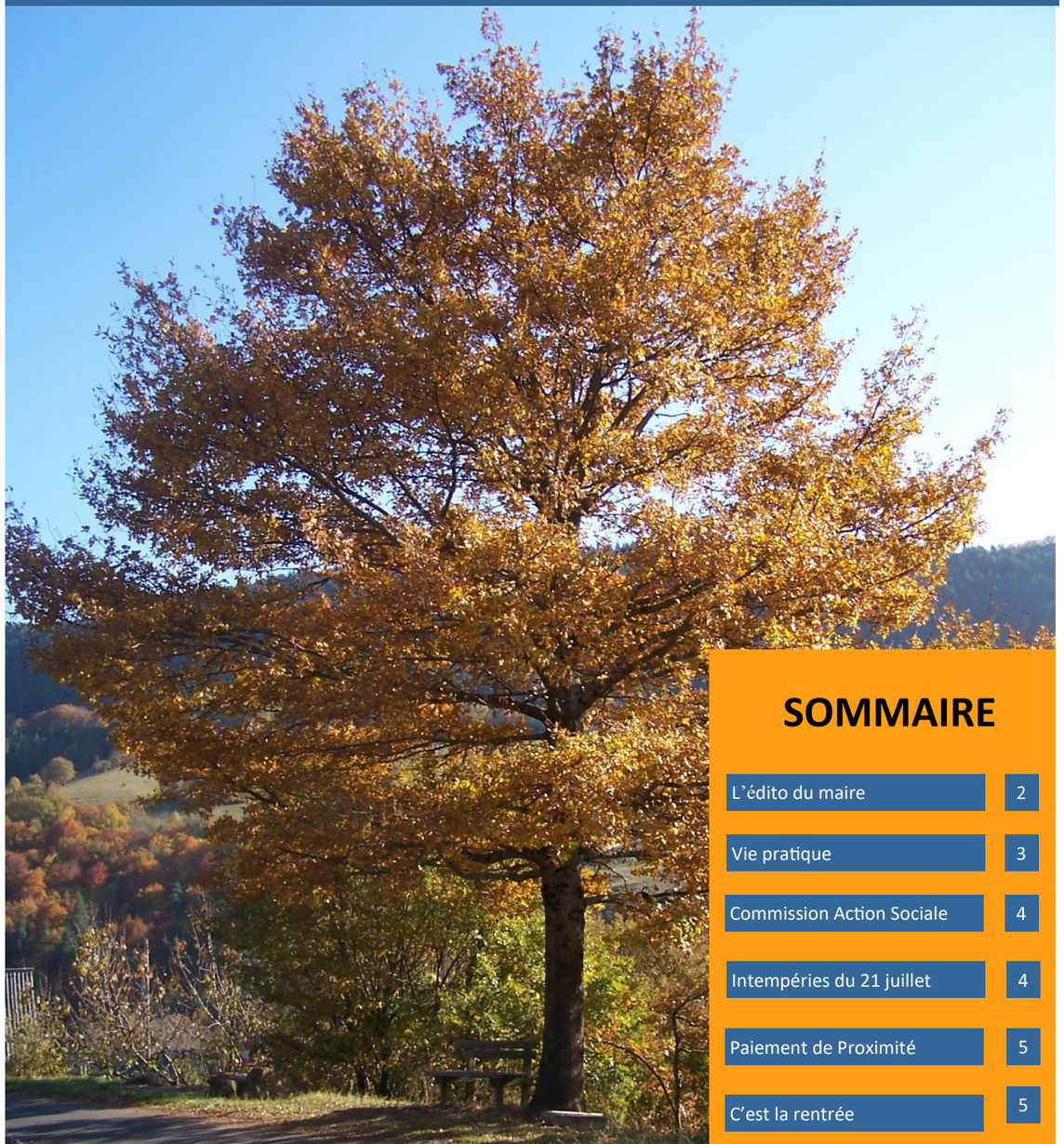

Une pensée...

"L'automne est une saison où les couleurs de l'été laissent la place à une symphonie d'odeurs et de lumières qui éclatent pour laisser place à l'hiver, sombre et plus monotone"
Philippe DEUSCHER

SOMMAIRE

L'édito du maire	2
Vie pratique	3
Commission Action Sociale	4
Intempéries du 21 juillet	4
Paiement de Proximité	5
C'est la rentrée	5
De l'archéologie à l'école	6
Projets-Travaux	7

Septembre 2020

L'EDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

La rentrée scolaire, comme chaque année, annonce la fin de la période estivale, avec l'arrivée du mois de septembre chacun de nous, actif, écolier, retraité ou étudiant a retrouvé son travail, son école ou ses occupations.

Mais cette rentrée 2020, marquée par cette crise sanitaire, nous contraint comme déjà plusieurs mois, à vivre avec le virus qui circule encore. Le respect de la santé de tous doit primer, continuons plus que jamais à respecter les gestes barrières.

Cette année particulière ne nous a pas permis de nous retrouver lors des manifestations estivales auxquelles nous étions habitués, comme le repas du village, les marchés nocturnes, ou les feux d'artifice mais je tiens quand même à remercier le comité des fêtes de Canilhac et le comité d'animation de Banassac d'avoir su organiser à minima et dans le respect des gestes barrière quelques animations.

La rentrée, c'est aussi la poursuite et l'accélération de certains dossiers chers à la municipalité. Lors du dernier Conseil nous avons délibéré sur le financement de certains travaux urgents comme la réparation de la toiture du patio de la salle Jean Gazagne et de l'ancienne mairie de Canilhac, la reconstruction de certains murs de soutènement, ainsi que la réfection d'un appartement de l'immeuble RAYSSAC à la Mothe. Certains travaux vont débuter lors des prochaines semaines.

D'autres dossiers plus conséquents attirent toute notre attention, c'est le cas de la mise en place d'un traitement pour l'eau potable sur les villages de Canilhac et de Verteilhac. En effet, bien que certains résultats d'analyses soient conformes, afin de permettre une bonne stabilité de la qualité de l'eau, le Conseil étudie avec le concours de l'Agence Régionale de la Santé, la mise en place de dispositifs de traitement afin de lever les recommandations d'usage permanentes.

Des travaux dans les locaux de la mairie pour la création de l'agence postale communale dont l'ouverture est prévue en décembre et une absence imprévue d'une secrétaire de Mairie nous obligent à modifier les horaires d'ouverture du secrétariat.

Je vous invite donc à prendre rendez-vous avant de vous rendre en Mairie.

Vous pouvez cependant toujours me joindre en cas d'urgence ou de demande particulière.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée et une bonne lecture.

David Rodrigues

PROJETS -TRAVAUX

Travaux en cours ou à venir

- Reconstruction de certains murs de soutènement à Salelles, Pratnau et Lescure pour un montant de 12 000 €
- Réparation de la toiture du patio de la salle Jean Gazagne et de l'ancienne mairie de Canilhac pour un montant de 23 000 € , avec une demande de subvention de 30% à la Région et au Département.
- Réfection d'un appartement de l'immeuble RAYSSAC à la Mothe pour un montant de 10 000 € avec une demande de subvention de 30% à la Région et au Département.
- Création de l'Agence postale financée par la poste. Durant les travaux la mairie sera fermée au public, néanmoins le secrétariat sera joignable par téléphone
- Réfection de la station d'épuration de Malvézy. Estimations de travaux : 195 000 € , subventionnés à 30% par le Département et autre financeur possible L'Agence de l'eau Adour Garonne.
- Sans oublier l'entretien courant accompli par les employés communaux.

Projets à l'étude

- Suite aux réunions publiques le Conseil Municipal s'est prononcé favorable sur le ***projet de modification*** du PLU. Les personnes n'ayant pas pu assister aux réunions pourront encore déposer leurs remarques lors de l'enquête publique.
  Les dates vous seront communiquées par voie de presse, bulletin municipal et affichage.
- Construction de la salle culturelle et associative.
- Mise en place d'un traitement d'eau pour les captages de Canilhac et Verteilhac avec les conseils de l'Agence Régionale de la Santé.
- Réfection des drains de la station d'épuration de Canilhac.
- Divers travaux de voiries (améliorer la sécurité des usagers de la route et des piétons en agglomération et certains hameaux) avec avis du Conseil Départemental.
- Réaménagement du carrefour de la Mothe en partenariat avec le Département.

DE L'ARCHEOLOGIE A L'ECOLE

Profitant de l'exposition *« Vous avez dit Poterie ? »* qui est toujours visible sur rendez-vous en appelant le 06 88 11 26 44, l'association Pierres et Sigillées a mis en place un programme avec l'Ecole du Sycomore de Banassac et le Collège Sport-Nature de la Canourgue, avec l'aide de la DRAC et le soutien de la Commune de Banassac-Canilhac ainsi que l'accord de l'Education nationale.

Cette aventure, qui concerne les CM et les 6èmes à cette rentrée 2020, se déroule en 3 temps :

- Recherche d'argiles locales et formation façonnage pour les adultes impliqués (mois de juin)

- Retour sur l'exposition *« vous avez dit Poterie ? »* pour les élèves avec périodes préhistoriques et principes d'une fouille archéologique, puis façonnage des poteries à la façon de celles de la Préhistoire récente qui a eu lieu les 10 et 11, et 17 et 18 septembre.
- Cuisson des céramiques de tous les élèves : méthode primitive en cuvette, fosse ou meule, au bois ou à la bouse de vache, en plein air dans le pré derrière l'école du Sycomore.

Cette étape est prévu soit les 6-7 octobre ou les 13-14 octobre selon les conditions météo. Si celles-ci ne s'avèrent pas favorables, la cuisson des poteries sera reportée ultérieurement.

Cet évènement sera ouvert au public à partir de 17h dans le respect des gestes barrières.

Ce beau programme, prévu et mené avec les enseignantes et avec le concours de potiers mobilisés spécialement pour l'occasion, permettra l'intégration des nouveaux élèves en début d'année et leur offrira un outil pédagogique mêlant l'histoire des techniques, l'évolution des sociétés et la magie de la création manuelle.

Une bonne façon de découvrir l'archéologie, les trésors de nos causses, … et la poterie.

Que les bénévoles de l'association soient ici remerciés pour leur implication !

VIE PRATIQUE

Nouveau

Création d'une agence postale communale

Comme nous l'avions évoqué lors de la campagne électorale, afin de pallier la diminution des heures d'ouverture de la poste, à compter du mois de décembre la mairie accueillera l'agence postale communale qui viendra en remplacement du bureau de poste actuel.

Nous vous proposerons les traditionnels produits et services postaux tels que la vente de timbres, de prêts à poster, d'emballages… Vous pourrez également déposer et retirer vos recommandés et colis postaux.

Un service financier vous sera aussi proposé, tel que le retrait et le dépôt d'espèces sur compte courant, Postépargne ou livret d'épargne selon les conditions de la Poste.

Enfin vous pourrez acheter des produits et services de téléphonie « La Poste Mobile » ainsi que des produits et services des Partenaires de La Poste.

L'ILOT NUMÉRIQUE

En complément des services de l'Agence postale communale, un ilot numérique, composé d'un ordinateur connecté à internet et à une imprimante multifonction, sera mis à disposition en libre-service.

La commune définira les services auxquels vous pourrez accéder. Ceux-ci pourront évoluer au fil du temps. Ainsi vous aurez accès aux informations relatives au groupe La Poste, mais aussi aux différents services publics pour toutes vos démarches administratives.

Vous retrouverez tous ces services aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

COMMISION ACTION SOCIALE

Présentation des personnes qui constituent la Commission Action Sociale et les quartiers dont ils sont référents

Nous portons une attention particulière aux personnes vulnérables et âgées

Zones géographiques	Binômes
Le Mazet, HLM du Mazet, Capjalat	Marinette ARRAGON Claudine PRIVAT
Centre village	Fabienne MAS Michel DELTOUR
Barinalt, Avenue du Lot Le Pontet	Aysset BUYUKARIKAYA Monique ALBARET
Tartaronne, Mas Requiran, Grèzes Puechalon, Canilhac, Verteilhac	Mathilde SAMSON Nathalie BOURGADE
Montferrand, Capelade, Le Roucat	David RODRIGUES
Le Ségala, Le Féréol, La Cazette Lescure, Pont de Lescure	Valérie POUGET Sandrine PLANCHON
Malvezy, Miège-Rivière	Virginie BOISSONNADE Mélanie PORCHEROT

Comme chaque fin d'année nous accordons une place particulière aux personnes de plus de 70 ans.

Cette année nous n'organiserons pas de repas. Nous viendrons passer un petit moment avec vous et à l'occasion de cette visite nous vous offrirons un colis.

Nous demandons aux personnes qui ne souhaitent pas avoir notre visite et le colis de le faire savoir auprès des secrétaires de mairie.

INTEMPERIES DU 21 JUILLET

Dans la nuit du 21 juillet, notre commune a subi un sévère épisode orageux qui a engendré des inondations rue du Mazet et rue Léon Vizier, ainsi que des éboulements .

Un dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposé par Mr le Maire, à ce jour nous n'avons toujours pas de retour sur ce dossier.

L'histoire de notre commune nous rappelle que le 29 octobre 1933, un orage d'une extrême violence s'abattait dans la nuit causant d'importants dégâts sur les communes de La Canourgue, Banassac, Saint Saturnin, Canilhac et La Tieule.

L'Urugne et le ruisseau de Saint Saturnin d'abord, puis le Lot ensuite ont rapidement envahi prairies et maisons situées sur leurs rives.

Rue du Barry

GÉNÉRALISATION DU PAIEMENT DE PROXIMITÉ

La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital…).

Les buralistes partenaires affichent ce logo. Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

PAIEMENT DE PROXIMITÉ
Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

Vous devrez vous munir d'une facture contenant un QRcode ("datamatrix") et contenant une mention autorisant le paiement auprès d'un buraliste ou partenaire agréé.

En l'occurrence pour notre commune vous devrez vous adresser au bureau de tabac MIRMAND à La Canourgue.

C'EST LA RENTREE POUR NOS PETITS

1er septembre, le quartier retenti de cris et de rires d'enfants : C'est la rentrée.
Et comme chaque année, c'est en musique qu'elle a eu lieu, avec le concours des parents d'élèves.

Le protocole sanitaire a été légèrement allégé afin que tous les enfants puissent être accueillis mais les mesures d'hygiène et de protection sont toujours en vigueur.

L'école accueille en cette rentrée 101 élèves , répartis en 6 classes.

17 élèves en **TPS/PS** avec Marie Noëlle Meillet et Valérie Boussac (ATSEM)
24 élèves en **MS/GS** avec Vincent Lacroix et Laure Enard (Agent technique en aide aux enseignants)
16 élèves en **CP-CE1** avec Isabelle Guiral
12 élèves en **CE2** avec Yannick Mourgues
16 élèves en **CM1** avec Cathy Cuartero
16 élèves en **CM2** avec Marie Chibaudel

Aysset Buyukarikaya reprend son poste de responsable de la cantine et du ménage aidée de Monique Soulice.